

Législature 2021-2026 :

Procès-Verbal - Assemblée des délégués
23 novembre 2023 – 19h30 – Auberge de la Croix-Rouge, Giffers

Présidence : M. Bernard CLERC
Membres du comité : Mme Doris ROTZETTER
M. Denis MURITH
M. Marc MONNEY
M. Maurice HORNER
M. Philippe SCHWAB

Responsable d'exploitation : M. Daniel VONLANTHEN
Prise du PV - Secrétaire : M. Frédéric CUDRE-MAUROUX

Voix représentées :

| Communes Membres | Délégué(e) présent(e) | Participation [%] | Nbre de voix |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------------|----------------|
| Bois-d'Amont | Samuel KOLLY | 7.30 | 1 |
| Ferpicloz | Excusé | 1.30 | - |
| Giffers | André KOLLY | 6.17 | 1 |
| Le Mouret | Nicolas YERLY | 10.36 | 2 |
| Marly | Christophe CLEMENT | 52.03 | 6 |
| Plasselb | Stefan ACKERMANN | 4.76 | 1 |
| Rechthalten | Roland BAERISWYL | 3.43 | 1 |
| St.-Silvester | Marc HABEGGER | 4.37 | 1 |
| Tentlingen | Irène Monika REIDY | 5.31 | 1 |
| Treyvaux | François YERLY | 4.81 | 1 |
| Villarsel-sur-Marly | Alphonse KILCHOER | 0.16 | 1 |
| Communes présentes | 10 / 11 | Total des voix présentes | 16 / 17 |

Présence sans droit de vote : -

Scrutateur nommé : M. Samuel Kolly, délégué de la commune de Bois-d'Amont.

Excusés : M. Olivier POMPINI, SEN, comité
Mme Lise-Marie GRADEN, préfète de la Sarine
M. Manfred RAEMY, préfet de la Singine

1. Salutations, appel des délégués et nomination des scrutateurs :

Le Président ouvre l'assemblée en saluant et remerciant les délégués pour leur présence à Giffers. Il donne la parole à André KOLLY délégué de la commune de Giffers. Il salue l'assemblée au nom de son conseil communal et annonce que le verre de l'amitié est offert par la commune de Giffers.

Le Président annonce que les administrations communales ont reçu une convocation datée du 2 novembre 2023, de plus une annonce a paru dans la feuille officielle n° 45 du 10 novembre 2023. Il demande s'il y a des questions par rapport à la convocation.

Comme la parole n'est pas prise, il nomme M. Samuel Kolly, délégué de la commune de Bois-d'Amont comme scrutateur de la soirée. Il y a 16 voix présentes.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 26 avril 2023

Le Président annonce que le procès-verbal était joint à la convocation. Il demande s'il y a des remarques, questions ou compléments à apporter. Comme la parole n'est pas prise, il passe à son approbation.

► **Approbation à bulletins levés du procès-verbal de l'AD 2023 du 26.04.2023 par 16 voix / 16.**

3. Budget « Compte d'investissements » 2024

Le secrétaire mentionne l'unique investissement pour 2024, il s'agit d'un montant de CHF 1'200'000.00 pour la construction de la nouvelle place de dépotage. Des essais avaient été réalisés en 2019, en vue de cette réalisation, qui se concrétise finalement en 2024. Un crédit d'investissement sera demandé auprès d'un organisme bancaire.

Préavis de la commission financière :

M. Christophe Clément, membre de la commission financière lit le préavis, annexé à ce procès-verbal.

Adoption :

Le Président demande à l'assemblée s'il y a encore des questions par rapport au budget d'investissement 2024, comme la parole n'est pas prise, il passe à son approbation.

► **Approbation à bulletins levés du budget compte d'investissement 2024 par 16 voix / 16.**

4. Budget « compte de résultats » 2024

Présentation :

Le secrétaire donne les soldes du budget 2024 « du compte de résultats » qui sont :

| | | |
|---|------------------|--|
| Excédent de charges d'exploitation 2024 | CHF 1'313'828.00 | CHF 212'868.00 ou 19.3% de plus que le budget 2023 |
| Excédent de charges financières 2024 | CHF 686'880.00 | CHF 16'750.00 ou 2.5% de plus que le budget 2023 |

Les charges restent stables pour l'exercice 2024, excepté 9 comptes qui sont mentionnés ci-dessous :

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---------------------|--|------------------|------------------|------------------|
| 7201.3101.02 | Fourniture de laboratoire | 20'500.00 | 15'500.00 | 14'270.00 |
| | Achat prévu d'un nouveau four (CHF 5'000.00) | | | |

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---------------------|---|------------------|------------------|------------------|
| 7201.3120.03 | Frais produits chimiques | 84'520.00 | 60'500.00 | 49'744.46 |
| | Augmentation du tarif des produits chimiques + env. 50% en 2024 | | | |

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---------------------|--|------------------|------------------|------------------|
| 7201.3121.00 | Frais élimination du sable et dégrillage | 32'070.00 | 28'800.00 | 19'826.05 |
| | Augmentation des frais de transport et de l'élimination du sable pour 2024 | | | |

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|--------------------|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| 720.3121.01 | Frais de traitement et élimination des boues | 290'405.00 | 276'600.00 | 265'639.00 |
| | Augmentation des quantités absorbées par la STEP | | | |

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---------------------|---|------------------|------------------|------------------|
| 7201.3143.00 | Entretien : collecteurs, STAP et BR | 55'000.00 | 88'500.00 | 49'122.60 |
| | Pas de travaux importants sur le collecteur ! | | | |

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---------------------|--|-------------------|------------------|------------------|
| 7201.3151.00 | Entretien : installation techniques | 359'950.00 | 91'200.00 | 83'352.97 |
| | Entretien du CCF : | 27'000.00 | | |
| | Entretien des compresseurs | 28'000.00 | | |
| | Révision pompes Wangen – silo | 58'000.00 | | |
| | Révision centrifugeuse | 15'000.00 | | |
| | Entretien pompe désableur, circulation boues | 13'000.00 | | |
| | Entretien général, 30 pompes | 15'000.00 | | |
| | Entretien général, sondes | 8'000.00 | | |
| | Divers contrant d'entretien et divers | 6'200.00 | | |
| | Offre Kaeser « Soufflantes, bassin biologie | 189'750.00 | | |

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---------------------|--|------------------|------------------|------------------|
| 7201.4250.01 | Produit : traitement des boues fosses septiques | 71'460.00 | 66'500.00 | 85'726.95 |
| | Il y a un montant de CHF 5'040.00 pour le traitement des boues des WC-Mobile (TAAG). | | | |

| Comptes | Libellés | Budget 2024 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---------------------|---|------------------|-----------------|------------------|
| 7201.4250.02 | Produit : traitement des boues STEP Externes | 63'000.00 | 9'000.00 | 28'223.50 |
| | Augmentation des livraison, 9x au lieu de 1x prévu en 2023. | | | |

L'excédent total de charges de CHF 2'000'708.00 est réparti entre les communes membres selon la clé de répartition 2022-2026 qui a été approuvée lors de l'assemblée du 24 novembre 2021.

Le secrétaire précise que les postes nécessitant des explications ont été présentés dans le courrier transmis avec la convocation et que le comité a lors de sa séance du 21 septembre 2023 approuvé à l'unanimité ce budget « compte de résultats ». Elle demande à l'assemblée s'il y a des questions, la parole n'est pas prise. (cf tableaux ci-dessus)

Préavis de la commission financière

M. Christophe Clément, membre de la commission financière lit le préavis, annexé à ce procès-verbal.

Adoption :

Le Président demande à l'assemblée s'il y a encore des questions par rapport au budget compte de résultat 2024, comme la parole n'est pas prise, il passe à son approbation.

► Approbation à bulletins levés du budget compte de résultat 2024 par 16 voix / 16.

5. Présentation de la planification financière :

Le secrétaire mentionne que le budget de la planification financière prévue pour les années à venir ne varie peu d'une année à l'autre. Il y a quand même des écritures exceptionnelles et ponctuelles à prévoir dans les postes d'entretien des collecteurs, des bâtiments et des installations. En 2024, il est prévu de poursuivre les travaux de contrôle caméra et curage, et divers travaux d'entretien sur le collecteur. Un projet de rénovation et de mise aux normes du bassin de rétention de Petit-Ependes est en cours d'étude. Le changement des soufflantes est prévu pour 2024 pour un montant de CHF 189'500.00.

En 2025, les travaux de curage et le contrôle caméra du collecteur arriveront à leur fin.

L'assemblée ne prend pas la parole pour des questions.

6. Choix du nouveau réviseur, proposition de la commission financière :

Préavis de la commission financière

M. Christophe Clément, membre de la commission financière lit le préavis, annexé à ce procès-verbal.

La commission financière propose à l'assemblée, la société Gefid Conseils SA.

► Approbation à bulletins levés du nouveau réviseur pour les exercices comptables 2023 à 2025 par 16 voix / 16.

Pour information aux membres de l'assemblée, le secrétaire indique les noms des autres candidats qui étaient en lice pour le choix du nouveau réviseur.

7. Information du comité

Quelques dates sont déjà fixées à l'agenda pour 2024, et le planning des événements se présente comme suit :

- 18 avril 2024 AD Printemps (comptes 2023) Lieu : Commune de Bois-d'Amont
- 08 mai 2024 Visite de la STEP (sur inscriptions)
- 31 octobre 2024 AD Automne (budget 2025) Lieu : Commune de St.Silvester

8. Divers

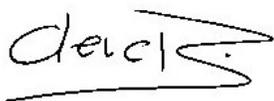
En automne 2023, la vidange des deux digesteurs a été effectuée selon les directives fédérales. Il y avait passablement de boues dans les digesteurs, ce qui a donné beaucoup de travail lors de son évacuation. Finalement, une solution en interne a été élaborée, avec l'aide du camion de Trans-Auto AG. Pour le futur, il faudra chercher une autre solution. Une quantité correspondant à 10m3, a été sortie des digesteurs, par les collaborateurs de la Step.

Au niveau de la génératrice, la mise en service sera prévue en semaine 48/2023, soit du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023. Elle prendra en charges toute l'électricité de la Step, sauf le CCF, en cas de coupure de courant. Une durée de 14h00 est prévue à Rechthalten, avec le déversement. Un contrôle de capacité doit être revue par rapport aux communes. Un audit de sécurité a été fait, et tout est ok.

Le Président demande s'il y a encore quelqu'un de l'assemblée qui désire prendre la parole. Celle-ci n'est pas demandée. Il clôt l'assemblée en remerciant les délégués pour leur participation, les membres du comité et les collaborateurs pour leur engagement tout au long de l'année.

Fin de l'assemblée, 20h01

Bernard Clerc



Président

Frédéric Cudré-Mauroux



Secrétaire

Annexes : Préavis de la commission financière

AIGN – Assemblée des délégués du 23 novembre 2023

Préavis de la Commission Financière

Point 3 et 4 : Budget 2024

1 Préambule

En date du 14.11.2023, la Commission financière s'est concertée sur les budgets de fonctionnement et des investissements 2024 de l'AIGN. Elle a en outre analysé avec attention les différents postes et reçu toutes les informations nécessaires de la part du comité et du responsable administratif.

Budget de fonctionnement 2024

La Commission relève en particulier :

- Le budget de fonctionnement 2024 se solde avec un déficit envisagé de CHF 2'000'708.- (pour rappel, le budget 2023 prévoit un déficit de CHF 1'771'090.- soit une différence de CHF 229'618 et les comptes 2022 se sont soldés avec un déficit de CHF 1'497'038.95 soit une différence de CHF 503'669.05).
- Bien que nous constatons une augmentation des recettes de CHF 60'630.- par rapport au budget précédent, l'augmentation attendue des charges de fonctionnement de CHF 290'248.- en comparatif avec le budget 2023 tire ce nouveau résultat budgété à la baisse.
- Cette augmentation de charges est notamment due aux éléments suivants :
 - Globalement, les charges nettes sur tous les postes restent stables, à l'exception des frais de formation (nouveau collaborateur), des frais de fournitures de laboratoire (nouveau four), des frais d'électricité et produits chimiques (adaptation de tarif), des frais d'élimination du sable (augmentation des frais de transport), des frais d'élimination des boues (augmentation des quantités absorbées) et l'entretien des installations techniques (changement des soufflantes) ainsi que les intérêts et amortissement de la dette place de dépotage et CFF.
- L'augmentation des recettes est dû à l'augmentations des produits de la vente d'électricité et du traitement des boues fosses septiques.

Les résultats budgétaires 2024 ne sont pas super réjouissant dans la mesure où le déficit est nettement plus haut que les comptes 2022. Cependant il est explicable car nous prenons en compte l'investissement relatif à la place de dépotage. Nous tenons donc à féliciter le comité pour cette excellente gestion des coûts et l'encourageons à continuer sur ce chemin. Nous recommandons également au comité de continuer à chercher des solutions de développements futurs.

Budget des investissements 2024

La Commission relève en particulier :

- Le budget des investissements totaux pour 2024 représente des dépenses brutes pour CHF 1'200'000.-, elles étaient à titre comparatif de CHF 1'200'000.- au budget 2023. Il s'agit de la nouvelle place de dépotage (essais réalisés en 2019) qui sera réalisée en 2024 au lieu de 2023.

- Le budget concernant la place de dépotage boues Micarna a certes un coût, mais la commission estime cet investissement nécessaire. Cette place doit être construite selon les normes en vigueur et permettra dans le futur de mieux utiliser notre outil. Nous précisons également que si les frais annuels s'élevaient à CHF 68'500.-, l'AIGN encaissera des produits pour environ CHF 117'000.-. Cela représente un bénéfice théorique d'environ CHF 48'500.- par année selon les calculs effectués pour le budget 2023.

Dans un esprit toujours de prudence et d'allocation des ressources aux investissements prioritaires et nécessaires, nous encourageons le Comité de l'AIGN à poursuivre sa recherche de meilleure solution en matière d'investissements.

Suite à plusieurs remarques, la Commission financière demande au comité d'entreprendre tout ce qu'il faut pour le passage à MCH2 pour les comptes 2023 ainsi que le futur budget.

La Commission financière remercie en outre sincèrement le comité et tout spécialement M. Cudré-Mauroux pour leur disponibilité et leur transparence lors des échanges avec la commission financière.

2 Préavis

Tenant compte de ce qui précède, la Commission financière préavise positivement à l'unanimité le présent message.

Pour la commission financière
Christophe Clément

Marly, le 23 novembre 2023.

AIGN – Assemblée des délégués du 23 novembre 2023

Préavis de la Commission Financière

Point 6 : Choix du nouveau réviseur

1 Préambule

En date du 14.11.2023, la Commission financière s'est concertée sur le choix du nouveau réviseur.

La LCo précise que « *l'organe de révision est désigné pour le contrôle d'un à trois exercices. Son mandat prend fin avec l'approbation des derniers comptes annuels. Une ou plusieurs reconductions sont possibles ; toutefois, la durée du mandat d'un organe de révision ne peut excéder six ans consécutifs* ».

Le mandat pour la révision des comptes 2020 à 2022 – a été confié pour une seconde fois par les délégués à la société Fiducum SA. Du point de vue légal, il n'est donc plus possible de prolonger le mandat de prestation auprès de cette société.

La Commission financière a ainsi, avec le soutien du responsable administratif, demandé cinq offres auprès de fiduciaires de la région pour la révision des comptes des années 2023 à 2025. Quatre réponses nous sont parvenues.

Compte tenu du montant forfaitaire annoncé de 3'500.- francs par an + TVA (montant le moins élevé) et de la qualité des prestations proposées, la Commission financière s'est décidée sur le choix du réviseur.

Vu l'offre du 8 novembre 2023, la Commission financière propose aux délégués de désigner, comme organe de révision pour les années 2023 à 2026, soit pour un premier mandat de trois ans, la société Gefid Conseils SA à Marly.

2 Préavis

Tenant compte de ce qui précède, la Commission financière préavise positivement à l'unanimité le présent message.

Pour la commission financière
Christophe Clément

Marly, le 23 novembre 2023.